



## Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 20h

Présidence : Mme Ariane Gétaz

Présents : 33 membres après l'assermentation de Mme Monique Zarandia.

Excusé/es : Mme et MM M. Arpin, S. Bürer, B. Cheval, L. Christinet, J. Evershed, B. Fevry, R. Gagneux, F. Haenggeli, W. Leuba, K. Michalak Arpin, B. Pasche et C. Pasche.

### 1. Communications de la Présidente

La Présidente salue la présence d'un public jamais aussi nombreux.

Elle présente le nouvel employé communal, M. Marc Bandel, qui travaillera à 40% comme responsable du centre de tri et 50% comme concierge de la Salle des Cîmes.

Elle fait part du décès de Madame Caroline Finkelstein, maman de Mme Laura Finkelstein, conseillère communale. Elle présente, au nom du Conseil, la sympathie à Mme L. Finkelstein et sa famille. Le Conseil garde une minute de silence en son hommage.

Elle lit le courrier reçu, à savoir :

- lettre de démission de M. Yvan Schlup
- réponse de la Municipalité *in corpore* et de la Greffière à la lettre de démission de Mme Chantal Landeiro
- lettre d'excuse pour cette séance de M. Jonathan Oldacre, Municipal.

La Présidente annonce que l'élection municipale complémentaire aura lieu le 27 novembre et que le délai du dépôt de candidatures est fixé au 31 octobre à midi.

### 2. Assermentation d'une conseillère communale

M. Yvan Schlup ayant démissionné, le premier vient-ensuite des suppléants étant à l'étranger, Mme Monique Zarandia, deuxième vient-ensuite est assermentée nouvelle conseillère communale.

### 3. Election d'un délégué suppléant à l'AISE et un autre à la crèche et UAPE

Daniel Renaud est élu délégué suppléant à l'AISE.

Anne di Tullio Maghe est élue déléguée suppléante à la crèche et UAPE.

### 4. PV de la séance du 16 juin 2022.

Le PV tel que modifié est accepté par 29 oui et 3 abstentions.

### 5. Communications de la Municipalité.

S. Humbert, Municipal :

- Changement du personnel au centre de tri : Marc Bandel, responsable, secondé par Valérian Giauque en remplacement de Eloïs Senoner et Sami Ben Said.
- Installation dès le 1<sup>er</sup> octobre de 5 points de collecte de bio-déchets destinés à la bio-méthanisation à côté des moloks déjà en place. Distribution d'un tout ménage et de sacs biodégradables prévue.
- Restriction de feu en plein air toujours en vigueur dans les forêts.
- Utilisation du parking de l'auberge et de la Route des montagnes réservée aux visiteurs et clients. Les Vaulis sont censés avoir leurs propres places de parc.
- Reconduction en automne de la subvention pour l'arrachage des lauriers-cerises et leur remplacement par des plantes de haie vive.

- Extinction de l'éclairage public le vendredi 23 septembre à l'occasion de « La nuit est belle ». Il est proposé à la population de suivre le mouvement.

S. Pécoud, Syndic :

- Rencontre avec M. Marco Baiguini du Réseau d'Accueil des Toblerones pour résoudre le problème de déficit lié de la crèche et de l'UAPE.
- Restriction d'eau toujours en vigueur.
- Problèmes avec le bureau d'étude pour le PACom.
- Dates pour l'élection complémentaire : ouverture de listes le 3 octobre, délai de dépôt le 31 octobre, soirée de présentation des candidat/es le 10 novembre.

N. Beck, Municipal :

- Mesure de radiation du 5 au 9 septembre. Survols des hélicoptères de l'armée.
- Portes ouvertes des sapeurs-pompiers le 29 octobre.
- Nouveau prestataire pour le site web de la Commune.

#### **6. Présentation des lignes directrices de la législature en cours**

Présentation, avec de l'aide visuel, fruit d'une année de réflexion en parallèle avec la gestion au quotidien de la Commune.

#### **7. Communications des délégués aux associations.**

Ch. Clerc pour SDIS Gland-Serine : nouveau commandement, séance du 15 septembre pour le budget 2023 et le remplacement d'un véhicule.

P.-A. Rotzetta pour Région de Nyon : acceptation d'augmentation de cotisation par habitant en séance du 26 juin. Adhésion de Crans-Céligny. Continuation du carnet des avantages et la promotion de la mobilité douce.

#### **8. Divers et propositions individuelles.**

Le Lien remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour la mise en place du Rallye cycliste après 2 ans de pause obligée.

La Foire des Saveurs se déroulera le 19 novembre.

Les Fenêtres de l'Avent auront lieu aussi.

L'amicale des sapeurs-pompiers remercie la Municipalité et les employés communaux pour la réussite de la fête du 1<sup>er</sup> août.

Nouvelle formule pour la vente des sapins de Noël : vente sur réservation.

Une vide grenier est organisé le samedi 3 septembre à la Salle des Cîmes.

Le délai d'inscription pour la sortie du Conseil communal est fixé au 9 septembre.

Le Vaud, le 1er septembre 2022

Pour le Conseil Communal



Ariane Gétaz  
Présidente



Lin Schelling  
Secrétaire